



COMMISSION DEPARTEMENTALE DES TERRAINS ET INSTALLATIONS SPORTIVES

Procès-Verbal n° 12

Réunion du :	Mardi 07 novembre 2023
Présidence :	M. Gérard IVORA
Secrétaire :	M. Antoine MANCINO
Présents :	MM. André ABLARD – Gérard BORGONI – Albert DI-RE – Jean-Paul RUIZ – André VITIELLO

CORRESPONDANCES

Ligue Méditerranée :

LMF IRZF le 30 octobre 2023 : Formation Label : noté

LMF FAFA le 6 novembre 2023 : Réponse cahier des charges FAFA transport club FC Lavandou/ Bormes : noté

LMF CRTIS le 6 novembre 2023 : PV N° 2 de La CRTIS du 31/08/2023 : noté

Divers :

DISTRICT le 30 octobre 2023 : Demande état commission des terrains : noté

MAIRIE DE CARNOULES le 31 octobre 2023 : Demande renseignements sur classement éclairage stade : Noté.

MAIRIE DE LES ARCS le 2 novembre 2023 : Arrêté municipal stade G. Rougiers : noté

MAIRIE DE SAINT MAXIMIN LA STE BAUME le 3 novembre 2023 : Dossier éclairages stades G. Daumas et R. Chavignot : noté

MAIRIE DE FLASSANS SUR ISSOLE le 3 novembre 2023 : Arrêté municipal stade Municipal : noté

FC LAVANDOU / BORMES le 5 novembre 2023 : Demande FAFA suite achat véhicule : noté

MAIRIE DE LE MUY le 6 novembre 2023 : Demande de sursoir au classement du stade Foot A5 : noté

COURRIERS ENVOYES

Ligue Méditerranée :

LMF CRTIS le 24 octobre 2023 : Demande Classement éclairage stade Cauvin 2 de Lorgues

LMF CRTIS le 25 octobre 2023 : Classement terrain stade du Défends de Montauroux

LMF CRTIS le 25 octobre 2023 : Classement terrain stade Municipal de Bagnols en Forêt

LMF CRTIS le 25 octobre 2023 : Demande classement terrain stade Cauvin 2 de Lorgues

LMF CRTIS le 25 octobre 2023 : Classement terrain stade du Défends de Montauroux

LMF CRTIS le 27 octobre 2023 : Demande Classement éclairage stade J. Berteaux de Hyères

Divers :

MAIRIE DE CARNOULES le 31 octobre 2023 : Réponse suite a demande renseignements sur classement éclairage stade

DISTRICT le 31 octobre 2023 : Etat terrains et frais membres commission des terrains

DISTRICT le 2 novembre 2023 : Arrêté municipal stade G. Rougiers

DISTRICT le 3 novembre 2023 : Arrêté municipal stade Municipal

MAIRIE DE LA CRAU le 2 novembre 2023 : Modifications classement éclairages stades L. Palazy et Estagnol à la suite de sollicitation membres commission.

FC LAVANDOU / BORMES le 5 novembre 2023 : Demande FAFA suite achat véhicule

MAIRIE DE LE MUY le 6 novembre 2023 : Demande de faire parvenir un courrier suite au déclassement du stade Foot A5

Il est rappelé aux clubs, aux propriétaires privés et aux collectivités locales que seules les installations d'éclairage conformes au présent règlement peuvent être utilisées en compétitions officielles. Ainsi les installations d'éclairage des terrains de football utilisé pour l'organisation, fixée dans des Règlements qui leur sont propres, des compétitions officielles sont classées en cinq niveaux : E.1 à E.5.



Le même texte précise que toutes les installations existantes niveau E Foot A11, puissance 100 lux pourront être utilisées pour les compétitions officielles district.

Le Comité de Direction informe les clubs que la situation des installations doit être régularisée au plus tôt.

Les rencontres ne seront plus autorisées sur les stades qui ne n'auront pas été classifiés.

La liste des terrains dont l'éclairage est classé peut être consultée sur la page d'accueil du District – rubrique « informations générales – Liste des terrains et Installations Sportives.

*Prochaine réunion
Mardi 14 novembre 2023*

Le Président : Gérard IVORA
Le Secrétaire : Antoine MANCINO